



Communiqué de presse

Forest, le 21 décembre 2016

Projet immobilier jouxtant la Villa Dewin à Forest : Avis de la Commission de concertation défavorable à l'unanimité

La Région suivra-t-elle cet avis ?

Hier, mardi 20 décembre, la Commission de concertation a remis un **avis défavorable unanime** contre le projet déposé par la société gantoise Immograda SA, rue Meyerbeer/Mutualité à Forest.

Ce projet prévoyait la construction de 51 appartements répartis sur 6 niveaux et 67 parkings en 2 niveaux de sous-sol, en mitoyenneté directe avec la Villa Art déco de J-B. Dewin, -*Hôtel Danckaert*- classée en juillet dernier et dans la partie du jardin d'origine qui n'a pas été prise en compte dans la mesure de classement, entraînant l'abattage de 28 arbres centenaires et un impact irréversible sur le jardin classé.

Premier soupir de soulagement pour le Comité de Quartier Meunier et les nombreux riverains qui se sont fortement mobilisés contre ce projet, au travers d'une pétition ayant recueilli 2730 signatures et d'une présence massive à la Commission de concertation qui s'est tenue le 29 novembre dernier.

En effet, lors d'une séance de plus de 2h30, le Comité et les citoyens, soutenus par plusieurs experts, se sont exprimés contre le projet qu'ils considèrent comme une défiguration du quartier et de la Villa Dewin mitoyenne ainsi qu'une perte écologique irremplaçable. Pour rappel, ils s'étaient déjà engagés en 2015 pour soutenir la proposition de la Commission Royale des Monuments et Sites (CRMS) de classer ce patrimoine remarquable forestois.

Les membres de la Commission de concertation ont donc été convaincus par les arguments développés :
« *Vu les 113 plaintes émises lors de l'enquête publique, l'avis de la CRMS émis en sa séance du 14/09/2016, l'impact du projet sur l'Hôtel et le jardin classé, la rupture avec le contexte urbanistique du quartier en terme de profondeur, hauteur et de typologie, le projet tel que présenté ne répond pas au bon aménagement des lieux* ».

Si l'avis négatif rendu aujourd'hui par tous les membres de la Commission, à savoir la Commune de Forest, la Direction régionale de l'Urbanisme, la Direction des Monuments et Sites et Bruxelles-Environnement, est un signal fort, il n'en reste pas moins que la décision finale reviendra à la Région de Bruxelles-Capitale.

Dès lors, le Comité Meunier appelle les instances régionales à agir en cohérence avec la décision de classement de la Villa Dewin et dans l'intérêt des citoyens, en suivant non seulement [l'avis négatif unanime de la Commission de concertation](#) – dont celui du représentant de la DU - mais également [l'avis défavorable émis par la CRMS](#) qui estime que « *le projet appelle de nombreuses remarques tant au niveau urbanistique en ce qui concerne son impact sur la lisibilité de l'hôtel classé et de son jardin que sur son expression architecturale peu convaincante accentuant la rupture avec le tissu urbain existant* ».

Le Patrimoine, c'est Notre Histoire !!

NotreHistoire est une campagne de mobilisation citoyenne lancée par le Comité du Quartier Meunier Asbl suite à la proposition en octobre 2014 de la Commission Royale des Monuments et Sites de classer la villa de Jean-Baptiste Dewin et l'entièreté de son jardin, située rue Meyerbeer 29-33 à Forest. Le classement de la Villa Dewin et de la partie du jardin dans son prolongement a été confirmé le 7 juillet 2016 par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Jean-Baptiste DEWIN (1873-1948) est un architecte bruxellois, auteur notamment de la Maison Communale de Forest, de bâtiments hospitaliers tels que l'hôpital Saint-Pierre ou l'Institut chirurgical Berkendael (devenu l'ancien complexe de la Croix-Rouge) à la place Brugmann et de nombreuses maisons particulières dans les communes d'Anderlecht, Bruxelles, Forest, Ixelles et Molenbeek.

Plus d'infos sur le site www.notrehistoire.be

Facebook : Constantin Meunier ou Groupe : Notre histoire/Quartier Meunier Forest – Twitter : @classementOui
ou par email : quartiermeunier@gmail.com